

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 FEVRIER 2023 A 20H30
RELEVÉ DE DECISIONS**

Le six février deux mille vingt-trois à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de Blaison-Saint-Sulpice se sont réunis en la salle du Conseil municipal de la mairie de la commune de Blaison-Saint-Sulpice, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEGENDRE, Maire.

Liste des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

Numéro délibération	Objet	Thème	Décision
2023-02-1	Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023	Approbation PV séance précédente	Unanimité
2023-02-2	Sursis sur la vente de logements sociaux dans la commune dans l'attente de l'approbation du Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes Loire Layon Aubance	Intercommunalité	Majorité (1 vote contre)
2023-02-3	Demande de subvention auprès de la région – Petites cités de caractère – Aménagement paysager de la cantine/bibliothèque	Finances locales	Unanimité
2023-02-4	Demande de subvention auprès de la région – Petites cités de caractère – Enseignes commerçants	Finances locales	Unanimité
2023-02-5	Tarifs des locations de salles pour les communes déléguées de Blaison-Gohier et de Saint-Sulpice	Finances locales	Unanimité
2023-02-6	Inventaire zones humides – Validation des résultats de l'étude	Environnement	Unanimité
2023-02-8	Convention d'objectifs Accueil de loisirs « La Tilleulaie » Blaison-Saint-Sulpice/Brissac Loire Aubance/Les Garennes-sur-Loire	Enfance Jeunesse	Unanimité

Le Maire,
Jean-Claude LEGENDRE

